



Communiqué de presse
Paris, le 15 novembre 2018

Eolien Offshore : France Energie Eolienne se félicite du lancement officiel de l'Appel d'Offres de Dunkerque

Annoncée ce jour par le Premier Ministre Edouard Philippe lors du comité interministériel de la mer à Dunkerque, la publication du cahier des charges définitif de cet appel d'offres auprès des candidats pré-sélectionnés lance officiellement le projet d'éolien maritime au large du territoire dunkerquois. La filière, par la voix de France Energie Eolienne (FEE), accueille positivement cette annonce qui intervient après une refonte complète du cadre législatif et réglementaire pour l'éolien en mer, depuis fin 2016, et salue par ailleurs la conclusion positive des renégociations tarifaires des premiers appels d'offres, socle de la filière industrielle française.

L'éolien en mer, une opportunité pour les territoires, les emplois et l'indépendance énergétique

Désormais doté d'un cadre législatif consolidé et de perspectives économiques concrètes, l'éolien en mer doit se déployer efficacement sur ses façades atlantique, méditerranéenne et en Manche-mer du Nord. FEE tient à rappeler que cette énergie est largement compétitive, créatrice d'emplois et mature, avec plus de 16 GW en service dans les eaux européennes.

La filière encourage de nouveau le Gouvernement à adopter une position volontariste pour l'éolien en mer lors de la prochaine Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) et à favoriser l'essor de la technologie flottante, dotée d'un fort potentiel en France et à l'export. FEE a notamment proposé, en sus des premiers appels d'offres, de celui de Dunkerque et des fermes pilotes éoliennes flottantes, de 4 à 6 GW additionnels sur l'éolien en mer posé et de 3,2 à 4,2 GW supplémentaires sur l'éolien en mer flottant, dans le cadre d'appels d'offres programmés dans la PPE et mis en service d'ici à 2030.

« Les enjeux économiques, énergétiques et environnementaux liés au déploiement de l'éolien offshore sont considérables et porteurs de promesses concrètes » se réjouit Olivier Perot, Président de France Energie Eolienne. « La France dispose d'atouts incontestables pour être un moteur européen de l'éolien en mer : avances technologiques, deuxième gisement européen en vent, une filière industrielle innovante et compétitive. Le Gouvernement comprend que la transition énergétique du pays ne pourra pas se faire sans un mix rééquilibré et des objectifs éoliens volontaristes. »

Le potentiel de l'éolien flottant

Réunis ce jour à Narbonne dans le cadre du Rassemblement éolien en mer flottant à l'initiative de la région Occitanie, les acteurs de la filière rappellent le potentiel des différentes façades maritimes de la France, qui dispose du deuxième espace maritime du monde.

Ces atouts naturels, conjugués à un cadre réglementaire optimisé, sont autant de chances d'assurer une accélération de la mise en service des projets éoliens en mer, un accroissement de la compétitivité de la filière française et le positionnement de la filière française en Europe et dans le monde.

« La clarification des objectifs éoliens en mer dans le cadre de la PPE constituera la prochaine étape clef pour l'éolien en mer français et un signal clair pour le marché. Il est en effet impératif qu'une trajectoire claire et volontariste en termes de volumes et de calendrier soit tracée par le Gouvernement, qui ne peut plus ignorer les baisses de coûts significatives des technologies déployées et à venir », ajoute Olivier Perot.

A propos de France Energie Eolienne :

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contacts presse :

Agence Hopscotch

Aurélien Derozier

01 41 34 21 13

aderozier@hopscotch.fr

France Energie Eolienne

Mattias Vandembulcke

01 42 60 07 41

mattias.vandembulcke@fee.asso.fr